

Dispute sur le sel et le fer⁽¹⁾

Par Daniel FIXARI,

Professeur à l'École des mines de Paris

81 avant J.-C. en Chine. Débat entre le Premier secrétaire (équivalent du Premier ministre) et des Sages sur le bien-fondé d'un monopole de l'État sur le sel et le fer, industries essentielles. Les objectifs économiques et sociaux sont-ils vraiment atteints par cette mesure ? Ne voit-on pas se développer une bureaucratie trop étouffante ? Les Sages plaident pour un désengagement de l'État. Le Premier secrétaire leur répond. Un débat d'une actualité brûlante.

« La dispute sur le sel et le fer » nous invite à un dépaysement total, par la date, l'an 81 avant Jésus-Christ, et par le lieu, la Chine impériale. Il s'agit du compte rendu minutieux d'un débat politique entre les ministres du gouvernement et une assemblée de « représentants du peuple », soixante lettrés convoqués par l'Empereur, et venant de toutes les provinces de l'Empire.

Le débat a lieu à une époque critique : l'empereur Wou, dont le règne a marqué l'apogée de la dynastie des Han, vient de mourir, remplacé par un adolescent. Autour de lui deux factions se disputent le pouvoir, et leur opposition porte ce jour-là sur la remise en cause du monopole d'État du sel et du fer. Ce monopole avait été décidé quarante ans plus tôt par l'empereur Wou, pour financer les dépenses entraînées par la guerre contre les Huns, à l'instigation de son secrétaire d'État à l'Agriculture.

Ce dernier est toujours aux commandes, et joue à présent le rôle de Premier ministre sous le titre de « Grand secrétaire ». C'est lui qui va assurer la défense du monopole, face aux attaques des lettrés, en présence du jeune empereur silencieux, et du chef de la faction adverse, également silencieux, un général, membre du Conseil privé.

L'enjeu est bien plus fondamental que le maintien ou non du monopole : c'est en fait toute une conception politique et idéologique dont le sort est en cause.

Cette conception est celle des « légistes » et s'oppose à celle des « confucéens » (représentés par les lettrés).

Ce combat faisait déjà rage à la fondation de l'Empire unifié en 221 avant Jésus-Christ par le duc du pays de Ts'in, « Ts'in Che Houang Ti », littéralement « Premier auguste souverain ». Ce dernier, totalement acquis aux méthodes politiques des légistes, est célèbre pour avoir fait exécuter d'innombrables lettrés. Ce personnage



Ts'in Che Houang Ti envoie les lettrés au supplice

est, pour les Chinois, aussi connu que Napoléon pour les Français⁽²⁾.

L'ombre du Premier empereur plane sur la dispute sur le sel et le fer, avec celle d'un personnage encore plus ancien, Confucius. Ce dernier vécut en effet pendant la période troublée dite des « Printemps et des Automnes » (plus de cinq siècles avant Jésus-Christ). Sa doctrine est celle d'un moralisateur prodiguant ses conseils de modération et de retour aux traditions aux divers souverains locaux en lutte ; ces derniers ne l'écouteront guère (ce que le Grand secrétaire ne se fera pas faute de rappeler au cours du débat).

⁽¹⁾ Éditions Lanzmann-Seghers, 1978. Présentation de G. Walter, dont cette introduction s'est en partie inspirée. Traduction de Jean Lévi.

⁽²⁾ Qui commence à le connaître grâce à l'exposition des statues retrouvées dans son tombeau récemment.



Le Premier auguste souverain

Après ses échecs pendant sa vie, le triomphe posthume de Confucius va-t-il enfin se consommer aux dépens des légistes, géniaux inventeurs de la centralisation administrative, de l'unification des mesures, des monnaies et des lois, de la régulation de l'économie par l'État ? Inventions diaboliques, selon les lettrés confucéens, qui ont conduit le peuple à la misère, ont ruiné les antiques vertus paysannes au bénéfice de l'esprit de lucre des affairistes et ont été mises au service des volontés impérialistes et belliqueuses de l'Empire vis-à-vis de ses voisins.

Le Grand secrétaire et les lettrés ne sont pas seulement les porte-parole de deux conceptions politiques, mais aussi des représentants de deux groupes que tout oppose.

Le Grand secrétaire, vieux serviteur de l'État parvenu au faite des honneurs, n'est à ce poste que grâce à ses exceptionnels mérites. Ce n'est qu'un fils de boutiquier, profession jugée inférieure et dégradante, comme tout ce qui touche au commerce, engagé dans l'Administration pour ses talents de calcul mental. Il n'en est que plus imbu, à présent, de sa supériorité.

Pour lui, les lettrés ne sont que des gens sans expérience des affaires de l'État, des irresponsables qui se croient supérieurs du fait de leur naissance et de leur réussite à des examens littéraires. Les lettrés sont attachés à des théories irréalistes, auxquelles il oppose son pragmatisme efficace.

Pour les lettrés, le Grand secrétaire, ce parvenu enrichi, est aveuglé par son pouvoir. Il n'entend plus les plaintes du peuple, ne s'entoure pas de l'avis des Sages. Les effets pervers, sur le terrain, des mesures qu'il a prises lui échappent. Il a oublié que la politique devait aussi être fondée sur la morale, issue de la sagesse traditionnelle, et n'était pas que technique et grandes ambitions, pouvoir militaire et richesse commerciale.

Mais donnons à présent la parole aux protagonistes, réunis dans la grande salle d'audience du Palais de l'Ouest, dans la Cité impériale, dans un décor aussi raffiné que le langage, souvent un peu déroutant pour nous, qu'ils vont employer. Nous avons regroupé les extraits du débat par thèmes, mais conservé l'aspect parfois peu cartésien ou de mauvaise foi des argumentations.

La régulation des prix par l'État empêche-t-elle la spéculation ?

Le Grand secrétaire

« ... par suite de la complication des transports, de grandes quantités de marchandises, détériorées, ne valaient plus le prix qu'on les payait. C'est pourquoi on créa un office des transports chargé de l'acheminement des marchandises dans chaque province. C'est ce que l'on appela l'Office de régulation des prix par les transports. On créa aussi, à la capitale, une commission spéciale pour s'occuper du trafic des marchandises. Cet organisme achetait quand les prix baissaient et revendait à la hausse, cela afin d'empêcher l'État de perdre de l'argent et les marchands de spéculer. C'est ce que l'on appela l'Office régulateur. L'Office régulateur assure le plein-emploi, le système de régulation des prix permet de répartir équitablement le travail. Ces deux institutions sont bénéfiques... »

... l'instauration de la monnaie comme moyen universel d'échange ne procure plus aucun avantage à la population quand les spéculateurs accaparent les produits. Une bonne planification des activités agricoles n'empêche pas la nation de mourir de faim si les trafiquants accaparent les céréales. Étant donné qu'un homme habile peut gagner autant que cent personnes, alors qu'un naïf ne parvient même pas à se faire rétribuer son travail, si le prince n'essaie pas d'atténuer les disparités ainsi créées, on va se battre pour faire fortune. Et voilà comment les uns amassent d'immenses réserves pendant que d'autres n'ont rien à manger...

... la mainmise de l'État sur les richesses naturelles permet d'écarter tout danger de subversion. L'instauration d'un organisme de régulation du marché redonne confiance au peuple. L'unification des poids et des mesures lui permet d'obtenir ce qu'il désire. On peut envoyer au marché un enfant pas plus haut que trois pommes. Si vous remettez cela en question, les riches vont accaparer les marchandises et tirer tout le profit pour eux. Ils vont s'emparer des marchés et fixer les prix comme bon leur semble, les faisant monter ou baisser d'un mouvement des lèvres. »

Les lettrés

« Dans certaines commanderies où l'on demande aux paysans de tisser de la toile et de la soie, les petits fonctionnaires leur font toutes sortes de tracasseries pour acheter leurs produits. Pour obtenir une juste évaluation des prix, les paysans doivent verser des pots de vin, si bien que le peuple est doublement taxé. Voilà ce qu'est le système de régularisation des prix par les transports. Les fonctionnaires prospèrent, les riches marchands accaparent tous les produits en attendant une crise sur le marché. Les prix grimpent vertigineusement. Avec la flambée des prix, voilà les marchands qui revendent à la hausse pour leur plus grand bénéfice, et les fonctionnaires corrompus qui ferment les yeux. Serait-ce là votre Office régulateur ? »

Le monopole est-il un producteur efficace ?

Le Grand secrétaire

« Le principe du monopole du fer est très clair : les artisans réquisitionnés par l'État au titre de la corvée sont nourris et vêtus par l'Administration en échange des instruments de fer qu'ils fondent pour elle. Ainsi, on peut produire beaucoup sans faire appel au peuple. Toutefois, il se peut que le peuple en ait parfois pâti, soit parce que certains fonctionnaires se sont laissés corrompre, soit parce que les ordonnances n'ont pas été respectées. Ce train de réformes ne visait pas seulement à renflouer les caisses de l'État en centralisant la production de sel et du fer, il tendait aussi à renforcer ce secteur fondamental aux dépens des activités annexes, à dissoudre les cliques et les coteries, à supprimer le gaspillage et les dépenses somptuaires et à mettre un terme à l'accaparement des richesses. Outils et armes de fer sont des instruments indispensables à l'Empire. On ne peut confier leur fabrication à n'importe qui. Naguère, des grandes familles ont obtenu le droit d'extraire et de fondre le minerai. Elles ont pu, grâce à ces industries, étendre leur domination sur des armées d'ouvriers dont le nombre s'élevait jusqu'à mille.

...

Mais le peuple des différents corps de métier, pressé par d'autres tâches et manquant de moyens, fabrique un fer mal fondu, mal forgé, peu solide. C'est pourquoi nous avons demandé de centraliser la fabrication du fer et l'exploitation du sel afin d'uniformiser la production et les prix, et de satisfaire aux besoins tant privés que publics de la population. Si les fonctionnaires donnent des instructions claires et si les ouvriers font bien leur travail, le métal aura la solidité requise, et les outils seront efficaces. Quel désagrément en aurait le peuple et de quoi aurait-il à se plaindre ? »

Les lettrés

« Les hommes des pays de Ts'in, de Yan, de T'si, ne sont pas tous de la même vigueur, les terres de ces principautés sont de natures différentes, les uns sont durs, les autres meubles. Aussi, la taille et la forme des instruments varient selon les régions et les provinces et selon l'usage qui en est fait. Si l'État, par son monopole, réalise l'unification des instruments de fer, ils perdront de leur efficacité et de leur commodité. Les paysans éprouveront alors des difficultés pour labourer et pour défricher, et si les champs restent en jachère, le peuple connaîtra la pénurie.

...

Quand les artisans indépendants travaillaient de concert et que le père et le fils mettaient toute leur ardeur à la tâche, chacun avait à cœur de faire du bel ouvrage. Il y avait peu de mauvais outils. Lorsqu'il y avait urgence pour les semailles ou les récoltes, on les apportait et les distribuait dans les chemins vicinaux, le peuple

avait le droit de les acheter ou de les vendre, il pouvait échanger les anciens contre des neufs, ou les troquer contre des marchandises ou des céréales parfois, on les achetait à crédit, si bien que l'on ne négligeait pas sa tâche. Ceux qui achetaient les instruments agricoles y trouvaient leur avantage.

Maintenant, on cherche à centraliser la production et à unifier les prix. Mais la plupart des outils sont cassants, et il n'y a aucun choix possible entre les bons et les mauvais. Les fonctionnaires ne sont jamais là, et les outils difficiles à obtenir. D'un autre côté, les paysans ne peuvent en faire des stocks, car ils rouillent. Alors, ils vont au loin acheter des outils, laissant passer des moments essentiels pour les travaux des champs. Le prix du sel et du fer d'État est trop élevé, ce qui lèse gravement les paysans obligés de labourer la terre avec des instruments de bois et de sarcler à mains nues ; ils aplanissent la terre avec un rouleau d'argile et mangent sans sel. Quand les fonderies nationales n'arrivent pas écouler leurs produits, elles procèdent à des ventes forcées. Malgré des subventions continues, les artisans des ateliers d'État font des instruments de mauvaise qualité qui ne répondent pas aux normes ».

Le commerce est-il source de richesse ?

Les lettrés

« Aujourd'hui, par le monopole du sel et du fer, par la régie des alcools et par le système de régulation des prix, l'État s'ingénie à faire des bénéfices comme un simple particulier, ruinant du même coup la rusticité antique et encourageant la cupidité générale. Comme conséquence, on voit diminuer le nombre de ceux qui s'adonnent aux activités fondamentales et proliférer les activités secondaires. Or, l'accessoire nuit au principal : la dépravation est proportionnelle à l'importance des secteurs parasites.

...

Nous désirons que soit mis un terme au monopole du fer et du sel, à la régie d'État sur les alcools et au système de régulation des prix. L'intérêt de la nation exige que soient développées les activités de première nécessité au détriment des autres, c'est-à-dire que l'on s'attache à accroître les revenus de l'agriculture, seule activité fondamentale ».

Le Grand secrétaire

Si les villes de Zhuo dans la principauté de Yan, Handan à Zhao, Wen à Wei, Ying à Han et Linzi à Ts'i, les cités de Wan et les deux Tchao à Sanchuan sont les plus opulentes et les plus renommées des capitales provinciales de l'Empire, ce n'est pas que leurs alentours soient particulièrement bien mis en valeur, mais c'est qu'elles sont situées à la croisée des chemins et commandent les routes qui relient les grandes métropoles. La population s'accroît là où abondent les richesses, les familles prospèrent là où se trouvent les marchés. La richesse ne dépend pas du

travail, mais du savoir-faire. La fortune d'une ville tient plus à sa position géographique qu'à son ardeur aux travaux agricoles.

...

Si vous quittez la capitale pour voyager par monts et par vaux dans toutes les directions à travers les commanderies et les principautés, vous ne trouverez pas une seule grande et belle ville qui ne soit percée de part en part de larges avenues, qui ne grouille de marchands et de négociants, et qui ne regorge de toutes sortes de produits. Les sages savent mettre à profit les saisons, et les hommes habiles exploiter les richesses naturelles. L'homme supérieur sait tirer parti d'autrui ; l'homme médiocre ne sait se servir que de lui-même. Les marchands qui circulent dans tout l'Empire ont réussi à amasser des dizaines de milliers d'écus en trafiquant. Comment l'agriculture suffirait-elle à enrichir le pays ? ».

Des lois trop sévères et compliquées sont-elles efficaces ?

Les lettrés

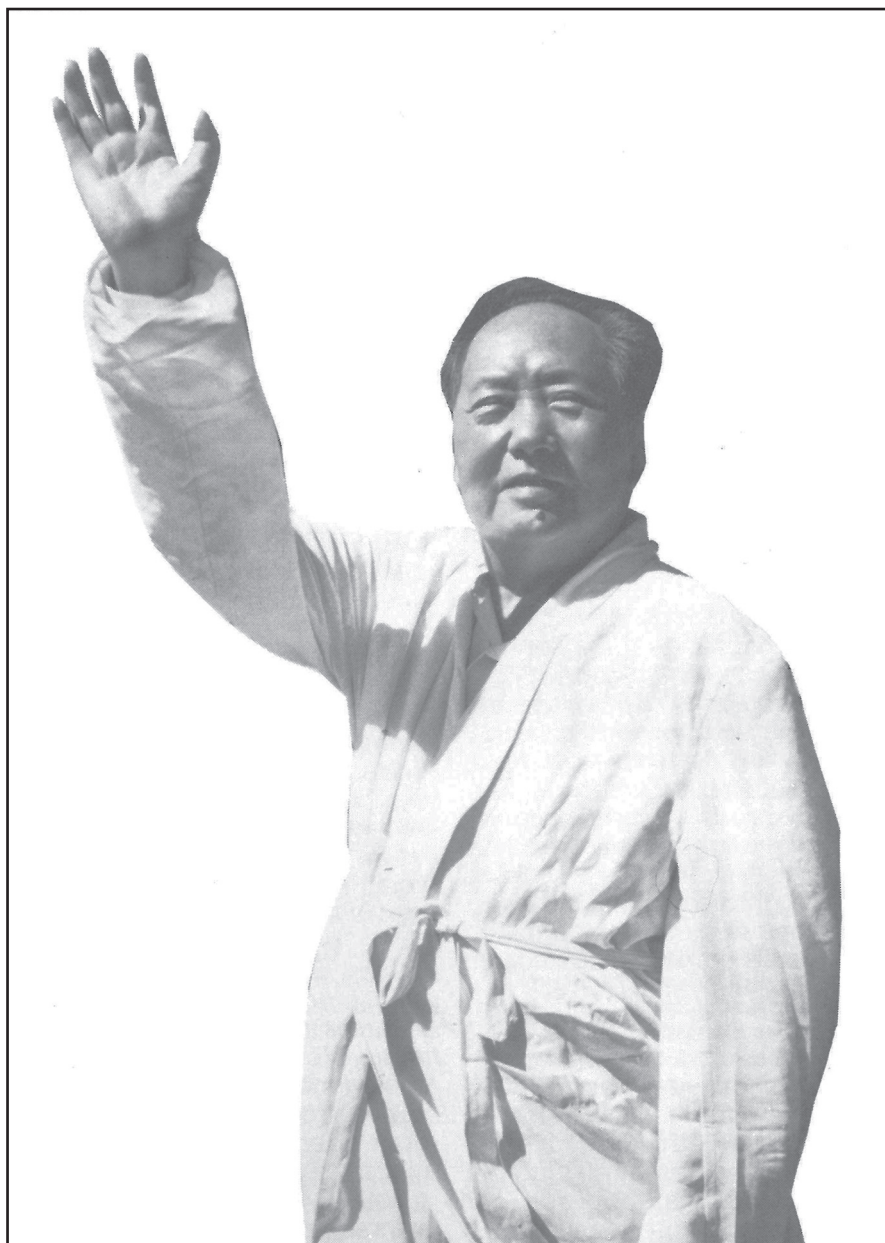
« Pian Ts'ie, le père de la médecine, diagnostiquait la nature du mal en tâtant simplement le pouls du patient. Quand le souffle Yang était surabondant, il le réduisait pour l'harmoniser au souffle Yin. Lorsque le souffle Yin prédominait, il le réduisait pour l'harmoniser au souffle Yang. C'est ainsi qu'en réglant les souffles des veines, il chassait les miasmes. Mais un mauvais médecin ne connaît pas le trajet des veines et des artères, ni la différence entre le sang et la lymphe ; il pique son aiguille à l'aveuglette, et ne fait qu'endommager la peau sans agir sur le mal. Aujourd'hui, vous prétendez prendre aux riches pour aider les plus démunis, mais les riches ne cessent de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir. Vous avez renforcé le Code pénal et alourdi les châtiements pour mettre un terme à la délinquance et briser la sédition. Pourtant, on assiste à une recrudescence de la criminalité. Faute de connaître les médecines de Pian Ts'ie, vous n'avez pu rapporter à la multitude le moindre réconfort.

...

Un peuple perdu dans un labyrinthe de règlements ne peut éviter de les transgresser : aussi, dans le souci de ne pas l'égarer, le bon souverain fait la loi lumineuse comme le soleil et la lune, large et unie comme la grand-route. Les sujets des régions les plus reculées peuvent en connaître tous les articles, la cuisinière la plus obtuse sait de quelles fautes elle doit se garder. Pas besoin d'appareil répressif pour faire respecter un ordre auquel tous se conforment.

...

Notre Code renferme plus de cent articles sur chaque cas : des textes trop prolixes, des supplices trop cruels mettent les juges dans l'impossibilité de proportionner les peines aux délits. Alors que des magistrats rompus à toutes les subtilités de la justice ne peuvent interpréter la loi, vous voudriez que le bas peuple la comprenne ?



Le Grand timonier

Peut-on demander à des ignorants de déchiffrer des articles si abstrus et si poussiéreux que les lettrés eux-mêmes n'y parviennent qu'avec effort ? Si bien que le nombre des délinquants augmente encore plus vite que celui des condamnés.

Le Grand secrétaire

« Nous ne pouvons approuver l'attitude des lettrés : ils ont un cadavre dans la bouche. Le vrai meneur d'hommes est comme le charpentier qui taille à la hache tout ce qui dépasse du cordeau. Les dirigeants sont comme des archers qui tirent au but. Les méthodes peuvent varier avec les époques. Mais gouverner un peuple corrompu avec des maximes qui conviennent à une société idéale, c'est aussi ridicule que de faire des politesses quand un homme se noie ou que la maison brûle ».

Les intellectuels sont-ils des bons conseillers du prince ?

Le Grand secrétaire

« L'oisillon au creux du nid ne peut connaître l'étendue de l'univers, ni la grenouille au fond de son puits l'immensité des océans. Un couple de manants n'a aucune idée de la gestion des affaires de l'État, et un marchand ambulant n'imagine même pas le montant de la fortune du milliardaire Kidun.

L'empereur précédent, ayant mûrement soupesé la puissance militaire des Barbares, en avait conclu que leurs armées étaient faibles, qu'il serait facile d'en venir à bout, et que l'on pouvait remporter un grand succès à peu de frais. Il profita d'un retournement d'alliances pour fondre sur eux et annexa de vastes territoires.

Toutefois, sa tâche n'est pas encore achevée. Il faut la poursuivre. Celui qui nourrit de grands desseins ne s'embarrasse pas de détails, et les meneurs d'hommes méprisent les attermoissements du vulgaire. Nous, les responsables du gouvernement, nous nous posons en continuateurs de l'œuvre accomplie par le précédent empereur. Fermement résolu à briser la rébellion des Huns et à capturer leur chef, nous n'avons pas de temps à perdre en discussions oiseuses, nous avons mieux à faire que de prêter l'oreille aux creux discours de confucéens rancés.

Ceux qui restent assis chez eux ne savent pas ce que c'est que de porter des charges sur le dos. Et ceux qui, sans être au gouvernement, donnent des avis, ignorent les responsabilités qui pèsent sur les épaules des dirigeants.

Aujourd'hui, nous gérons toutes les provinces et les principautés de l'Empire. Nous devons recevoir les princes feudataires qui se pressent en foule à la cour, alors que l'Empire n'est pacifié ni à l'extérieur ni à l'intérieur ; nous éprouvons les affres du passeur surpris par la tempête au beau milieu du fleuve, nous en perdons le sommeil et l'appétit. Nous avons toujours quelque projet en tête, notre mémoire est encombrée par mille affaires en cours ; mais nos collaborateurs n'ont pas assez d'étoffe ni des conceptions politiques sérieuses pour nous proposer des réformes de structure. Aussi avons-nous mis tous nos espoirs en vous.

...

À l'exception de Ni K'ouan qui obtint un poste de Premier ministre pour ses travaux sur les Annales de la dynastie des Shang, tous les intellectuels promus à un haut rang dans l'Administration dont j'ai entendu parler ou qu'il m'a été donné de voir m'ont toujours paru bien médiocres, en dépit du cas que l'on faisait d'eux ; je n'en ai connu aucun qui ait jamais pu résoudre les difficultés que l'Empire traversait ni mener à bien quelque entreprise ».

Les lettrés

« L'homme d'État qui s'entoure de collaborateurs capables obtient des résultats sans avoir à se fatiguer, tandis que celui qui veut tout faire lui-même provoque la gabegie et la faillite. Aussi l'unique préoccupation d'un souverain sage est-elle de découvrir des hommes de talent à qui l'on peut donner carte blanche. Y-a-t-il politique plus sûre ?

Lorsque Kouan Tchong occupait le poste de Premier ministre du pays de Ts'i, il était humble, compatissant et généreux. Les lettrés talentueux affluaient à la cour et les hommes avisés se pressaient aux portes du palais... Or vous, qui ne savez pas recevoir ni traiter les lettrés, ni vous réjouir de la compagnie des sages, vous écarterez les hommes de bien et jalousez leur talent. Vous glorifiez votre propre intelligence et rabaissez celle des autres, trop imbus de vous-mêmes pour demander conseil. Vous méprisez les lettrés et n'avez pas d'amis. Vous cherchez à impressionner les sages par les fonctions que vous exercez et à en imposer

aux intellectuels par l'argent que vous gagnez. On comprend que, dans ces conditions, il vous soit difficile d'accepter des leçons des lettrés ! »

2 000 ans après...

Le Grand secrétaire leva la séance sans avoir accepté les leçons des lettrés... et fut exécuté peu de temps après par le général silencieux⁽³⁾. C'était pour près de deux mille ans le triomphe des lettrés confucéens.

Le maoïsme y mit une fin brutale, Confucius devenant le symbole du conservatisme pour les révolutionnaires chinois qui, en maintes occasions, firent *a contrario* l'éloge des légistes et cherchèrent à faire rejaillir le prestige du Premier auguste souverain sur le président Mao.

Dans les luttes internes au sein du Parti, il était ainsi de bon ton d'accuser ses adversaires de confucianisme. Après l'exécution, déguisée en accident⁽⁴⁾, du maréchal Lin Piao, dauphin du président, la Bande des Cinq⁽⁵⁾ lança une grande campagne sur le thème de l'admiration secrète du maréchal pour Confucius. À cette occasion furent publiées de nombreuses gloses sur la dispute sur le sel et le fer, faisant l'éloge du Grand secrétaire et des inflexibles légistes.

Cette campagne en cachait en fait une autre, contre les confucéens bien vivants, non nommés mais clairement visés, à savoir Teng Hsiao Ping et son protecteur Chou En Lai, qui s'opposaient aux desseins grandioses de la « clique maoïste », sous prétexte de défendre le peuple, comme les lettrés s'opposaient à ceux du Grand secrétaire, sous le même prétexte.

On sait que tout ceci s'acheva par une nouvelle défaite des « Légistes », et le triomphe de Teng Hsiao Ping sur la Bande des Quatre, « ces parvenus arrogants ».

On laissera au lecteur le soin de s'interroger sur l'existence de « Légistes » en France, et sur l'actualité dans notre pays des thèmes de la « dispute sur le sel et le fer ». Qu'il se plonge pour cela dans sa lecture complète : il ne le regrettera pas.

(3) À cette époque, les fonctionnaires malchanceux risquaient gros : le Grand secrétaire avait déjà failli être bouilli vif sur ordre du précédent empereur, à la suite des difficultés de démarrage du monopole.

(4) C'est à l'heure actuelle la version la plus probable.

(5) Incluant Mao.